



*Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine.*

40<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

## **EPU : République de Congo**

Jeudi, 14 Mars 2019

*Intervenant: David Wenk*

Monsieur le Président,

La RADDHO souhaite la bienvenue à la délégation Congolaise au 3<sup>ème</sup> cycle de l'EPU.

Le Congo avait accepté la majorité des recommandations issues des deux précédents cycles de l'EPU. A ce jour, la RADDHO a constaté que ces recommandations n'ont malheureusement pas donné de résultats significatifs sur l'amélioration de la situation des droits de l'homme.

La RADDHO reste alarmée par la crise humanitaire à grande échelle dans la région du Pool où les villages entiers ont été bombardés, des populations déplacées, des habitations incendiées ainsi que de nombreux cas de tortures de disparitions forcées et exécutions sommaires extrajudiciaires.

La RADDHO invite le Congo à coopérer avec les mécanismes du Conseil pour la mise sur pied d'une commission d'enquête afin de poursuivre les principaux responsables de crimes et violation massive des droits de l'homme et du droit international humanitaire. La RADDHO exhorte les parties en conflit de respecter l'accord de cessez-le-feu de Kinkala de décembre 2017.

En outre, la RADDHO s'inquiète de l'arrestation arbitraire du candidat malheureux le Général Jean Marie Michel Mokoko et plusieurs opposants politiques depuis le 14 juin 2016, ce dernier a été jugé et condamné à 20 ans de prison ferme le 11 mai 2018.

La RADDHO demande la libération immédiate et sans conditions du Général Jean Marie Michel Mokoko et tous les prisonniers politiques sans exception.

En conclusion la RADDHO encourage le Congo à lutter contre l'ethnocentrisme, la corruption du système judiciaire et de l'administration, la culture de l'impunité, la surpopulation carcérale, la torture pour aveux dans les commissariats, l'exploitation des enfants et la maltraitance des femmes.

De plus, un effort doit être fait pour garantir l'indépendance de la justice et des juges.

Je vous remercie de votre aimable et bienveillante attention.